



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02099

Numéro SIREN : 477 575 583

Nom ou dénomination : A T P R T

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2017 sous le numéro de dépôt 19998

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

« Certifie conforme à l'original »


Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 27/06/2017

D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03



Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051*
- *Compte de résultat Liasses 2052 2053*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2054 à 2059-F*

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03



Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	22 558	19 935	2 623	3 481	858 24.64
	Autres immobilisations corporelles	32 372	25 301	7 071	5 803	1 268 21.85
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	12 053		12 053	11 023	1 030 9.34
Total II		66 984	45 237	21 747	20 307	1 440 7.09
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	101 018		101 018	147 566	46 548 31.54
	Autres créances	60 511		60 511	59 529	983 1.65
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	20 000		20 000	5 036	14 964 297.15
	Disponibilités	32 151		32 151	162 793	130 641 80.25
	Charges constatées d'avance (3)	58 357		58 357	4 198	54 159 NS
	Total III	272 037		272 037	379 121	107 084 28.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		339 021	45 237	293 784	399 428	105 643 26.45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 053

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	165 049	160 263	4 786	2.99
	Report à nouveau	75	75		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 516	67 778	58 262	85.96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	182 341	235 816	53 476	22.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 064	7 622	6 558	86.04
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	18	18		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 347	97 498	56 151	57.59
	Dettes fiscales et sociales	61 597	53 277	8 320	15.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 418	5 198	2 220	42.71
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	111 443	163 611	52 168	31.89
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	293 784	399 428	105 643	26.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

111 443

163 611

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	860 170		860 170	1 058 252	198 082	18.72
Chiffre d'affaires NET	860 170		860 170	1 058 252	198 082	18.72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 068	5 777	709	12.27
Autres produits			53	21	32	156.34
Total des Produits d'exploitation (I)			865 290	1 064 049	198 758	18.68
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			183 652	213 304	29 652	13.90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			398 105	408 758	10 653	2.61
Impôts, taxes et versements assimilés			6 007	3 545	2 462	69.43
Salaires et traitements			157 383	219 973	62 590	28.45
Charges sociales			100 114	128 833	28 719	22.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 551	6 041	1 490	24.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	3	2	52.47
Total des Charges d'exploitation (II)			849 814	980 458	130 644	13.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 477	83 591	68 114	81.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 589

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12 31/12/2015	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	26	36	10	27.28
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	26	36	10	27.28
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	152	325	173	53.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	152	325	173	53.13
2. Résultat financier (V-VI)	126	289	163	56.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 351	83 302	67 952	81.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 250	15 458	7 208	46.63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	8 250	15 458	7 208	46.63
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 170	2 386	5 784	242.37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 855	12 059	9 204	76.32
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	11 025	14 445	3 420	23.68
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 775	1 013	3 788	373.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 059	16 537	13 478	81.50
Total des produits (I+III+V+VII)	873 567	1 079 543	205 976	19.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	864 050	1 011 765	147 715	14.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 516	67 778	58 262	85.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 502 57 982

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 01 16		N-1 13 11 22 01 15	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 558	19 935	2 623	3 481
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 372	25 301	7 071	5 803
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES C:	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	12 053		12 053	11 023
	TOTAL (II)	BJ	BK	66 984	45 237	21 747	20 307
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	101 018		101 018	147 566
	Autres créances (3)	BZ	CA	60 511		60 511	59 529
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	20 000		20 000	5 036
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	32 151		32 151	162 793
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	58 357		58 357	4 198
	TOTAL (III)	CJ	CK	272 037		272 037	379 121
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	339 021	45 237	293 784	399 428
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	12 053	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

24

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...000.....)	DA 7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 165 049	160 263
	Report à nouveau	DH 75	75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 9 516	67 778
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 182 341	235 816
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 064	7 622
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 18	18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 41 347	97 498
	Dettes fiscales et sociales	DY 61 597	53 277
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 7 418	5 198
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 111 443	163 611
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 293 784	399 428
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 111 443	163 611
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	860 170	FH		FI	860 170 1 058 252
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	860 170	FK		FL	860 170 1 058 252
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 068 5 777
	Autres produits (1) (11)					FQ	53 21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	865 290 1 064 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	183 652 213 304
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	398 105 408 758
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 007 3 545
	Salaires et traitements*					FY	157 383 219 973
	Charges sociales (10)					FZ	100 114 128 833
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	4 551 6 041
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	2 3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	849 814 980 458
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	15 477 83 591
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	26 36
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	26 36
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	152 325
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	152 325
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	126 289
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 351 83 302

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 250 15 458
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 250 15 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 170 2 386
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 855 12 059
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 025 14 445
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 775 1 013
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 059 16 537
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	873 567 1 079 543
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	864 050 1 011 765
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 516 67 778
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	43 502 57 982
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 589
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	5 068 5 777
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe		11 025	8 250
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		58 357
Total		58 357

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

Le 27/06/2017
MERCHICA REGIS PRESIDENT



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Nbre des actions ordinaires existantes	700		700	700	700
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	947 862	1 127 010	1 009 749	1 058 252	860 170
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 844	87 680	20 639	90 356	17 127
Impôts sur les bénéfices		2 567	2 449	16 537	3 059
Participation des salariés au titre de l'exercice	15 500	2 100			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 180-	74 713	10 004	67 778	9 516
Résultat distribué					62 992
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3.35		25.99	105.46	20.10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5.97-		14.29	96.83	13.59
Dividende distribué à chaque action					89.99
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		7	10	8	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	182 422	194 602	227 250	219 973	157 383
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	114 400	122 496	150 073	139 664	106 737

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 623	3 481	858	24.64
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	22 558	21 272	1 287	6.05
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	19 935	17 791	2 144	12.05
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 071	5 803	1 268	21.85
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	10 934	5 745	5 189	90.32
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	13 225	44 720	31 495	70.43
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	8 213	8 213		
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	4 560	3 554	1 006	28.31
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	12 664	41 569	28 905	69.54
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	8 077	7 752	325	4.19
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 053	11 023	1 030	9.34
27500000 CAUTION SVR	1 500	1 500		
27502000 CHANTEPERDRIX CAUTION	1 500	1 500		
27503000 BNP LEASE CAUTION RENAULT MASC	2 478	2 478		
27506000 CAUTION SMTPC	75	75		
27508000 CAUTION ACTIMART		470	470	100.00
27509000 CAUTION ATPS	5 000	5 000		
27510000 CAUTION FRECHE	1 500		1 500	
Total II	21 747	20 307	1 440	7.09
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	101 018	147 566	46 548	31.54
41000000 CLIENTS	101 018	147 566	46 548	31.54
AUTRES CREANCES	60 511	59 529	983	1.65
42100036 Rémun. VILORIA GERARD	100		100	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	14 564		14 564	
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	13 251	26 532	13 281	50.06
44566300 TVA DED AUTOLIQUIDATION	11 722	6 000	5 722	95.36
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	16 009	24 388	8 379	34.36
46700000 AUTRES DEBITEURS OU CREDITEURS	2 707	450	2 257	501.56
46730000 RETENUE DE GARANTIE EIFFAGE	718	718		
46731000 RG CONGREGATION DES SOEURS	1 441	1 441		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20 000	5 036	14 964	297.15
50600001 CAT 24431915687		2 036	2 036	100.00
50600002 CAT MAUVE 7149260	15 000	3 000	12 000	400.00
50600003 ENT PRO 3 ANS IN FINE	5 000		5 000	
DISPONIBILITES	32 151	162 793	130 641	80.25
51200000 BANQUES	29 244	159 277	130 034	81.64
51220000 BPPC	2 114	2 722	608	22.33
53000000 CAISSE	794	794		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	58 357	4 198	54 159	NS
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 273	4 198	1 924	45.84
48600001 CCA LIXXBAIL	3 739		3 739	
48600002 CCA CGL	17 365		17 365	
48600003 CCA IVECO	28 510		28 510	
48600004 CCA KUBOTA	6 469		6 469	

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	7 000	7 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 000	7 000		
RESERVE LEGALE	700	700		
10610000 RESERVE LEGALE	700	700		
AUTRES RESERVES	165 049	160 263	4 786	2.99
10680000 AUTRES RESERVES	165 049	160 263	4 786	2.99
REPORT A NOUVEAU	75	75		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	75	75		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	9 516	67 778	58 262	85.96
Total I	182 341	235 816	53 476	22.68
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 064	7 622	6 558	86.04
16401000 CETELEM EMPRUNT TOYOTA LAND	1 064	7 622	6 558	86.04
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18	18		
45501000 C/C MERCHICA REGIS	18	18		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	41 347	97 498	56 151	57.59
40100000 FOURNISSEURS	41 347	97 498	56 151	57.59
DETTES FISCALES ET SOCIALES	61 597	53 277	8 320	15.62
42100012 Rémun. MERCHICA REGIS		2 155	2 155	100.00
42100024 Rémun. AMRI AMMAR		1 302	1 302	100.00
42100029 Rémun. PERANDUS CHANTAL		925	925	100.00
42100036 Rémun. VILORIA GERARD		1 525	1 525	100.00
42100038 Rémun. ALPASLAN BILGEHAN		1 391	1 391	100.00
42100039 Rémun. CARDON MARTIAL		641	641	100.00
42103900 BRUZZESE ANRHONY		650	650	100.00
43100000 SECURITE SOCIALE	4 786	10 169	5 383	52.94
43731000 PRO BTP	2 076	10 869	8 793	80.90
43732000 CNETP CAISSE CONGES PAYES	2 584	3 945	1 361	34.50
43734000 ADREA	1 562		1 562	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		311	311	100.00
44521000 TVA DUE AUTOLIQUIDATION	11 722	6 000	5 722	95.36
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	103		103	
44571960 TVA COLLECTEE A 20%	4 949	4 461	488	10.94
44577000 TVA COLLECTEE 7%		216	216	100.00
44577100 TVA COLLECTEE 10%	1 415	8 717	7 302	83.77
45700000 DIVIDENDES A PAYER MERCICA REG	32 400		32 400	
AUTRES DETTES	7 418	5 198	2 220	42.71
41000000 CLIENTS	1 348		1 348	
46720000 RETENU DE GARANTIE SECTP	2 915	2 915		
46740000 RG CAMPENON BERNARD	1 341	1 341		
46750000 RG MERIDIONALE DE CONSTR RENOV	942	942		
46770000 MERCHICA REGIS	872		872	
Total IV	111 443	163 611	52 168	31.89

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL GENERAL	293 784	399 428	105 643	26.45

SM

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	860 170	1 058 252	198 082	18.72
70400000 TRAVAUX AUTO LIQUIDATION	160 988	222 156	61 168	27.53
70419600 TRAVAUX A 20%	245 730	231 638	14 093	6.08
70419601 TRAVAUX A 20% VRD PRIVATIF		6 274	6 274	100.00
70419602 TRAVAUX A 20% VRD NON PRIVAT		32	32	100.00
70420000 TRAVAUX A 19.6 % VRD NON PRIVA		2 105	2 105	100.00
70470000 TRAVAUX A 10%	456 541	560 991	104 451	18.62
70470001 TRAVAUX A 10% VRD PRIVATIF	3 089	40 987	44 076	107.54
70470002 TRAVAUX A 10% VRD NON PRIVATI		10 890	10 890	100.00
Chiffre d'affaires NET	860 170	1 058 252	198 082	18.72
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	5 068	5 777	709	12.27
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	5 068	5 777	709	12.27
AUTRES PRODUITS	53	21	32	156.34
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION CRTE	53	21	32	156.34
Total des Produits d'exploitation	865 290	1 064 049	198 758	18.68
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	183 652	213 304	29 652	13.90
60100000 ACHATS STOCKES MAT.PREMIERES	170 534	203 153	32 618	16.06
60210000 ACHATS MAT ET FOURN CONSOMMBLE	13 118	10 152	2 967	29.22
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	398 105	408 758	10 653	2.61
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	9 928	7 130	2 797	39.23
60410000 VALSUD	3 554	5 747	2 193	38.15
60551000 SOUS TRAITANCE GENERALE	28 608	19 400	9 208	47.46
60630000 FOURNITURES ENTRET PETIT EQUIP	15 454	18 263	2 810	15.39
60631000 VETEMENTS TRAVAIL	1 754	2 573	819	31.83
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	560	759	200	26.30
60660000 CARBURANTS	26 225	33 575	7 350	21.89
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	10 556	34 194	23 638	69.13
61251000 CREDIT BAIL MINIPELLE KUBOTA	7 823	8 534	711	8.33
61251200 MINI PELLE KUBOTA	1 524		1 524	
61251300 LIXXBAIL RENAULT TRUCKS	11 932		11 932	
61251400 LIXXBAIL IVECO PORTEUR	4 344		4 344	
61254000 BNP PARIBAS CT BAIL VIDEOSURVE		294	294	100.00
61255000 LIXX BAIL	13 243	13 243		
61256000 LEASING NATIXIS KUBOTA 13 TP		6 002	6 002	100.00
61257000 LEASING RENAULT TRUCKS VFS	1 167	23 971	22 804	95.13
61258000 LEASING PEUGEOT UTILITAIRE		2 787	2 787	100.00
61259000 LEASING SHARP PHOTOCOPIES	3 469	3 444	25	0.72
61260000 LOA TOYOTA	5 930	5 173	758	14.65
61261000 LOA NATIXIS TOYOTA	7 602	8 359	758	9.06
61262000 LOA CGL M	13 189		13 189	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 141	20 580	3 562	17.31
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	9 217	38 819	29 603	76.26
61351000 LOCATION AUTRES SMABTP	13 496		13 496	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	1 020	2 139	1 119	52.31
61530000 REPARATION MATERIEL TRANSPORT	6 661	13 317	6 656	49.98
61550000 ENTRETIEN REPAR/MOBILIER	12 162	8 966	3 197	35.65
61601000 ADI PRET	360	360		
61602000 ASSURANCE PREDICA	110	110		
61610000 MULTIRISQUES		709	709	100.00

24

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61611000 ASSURANCE PHOTOCOPIEUR	32	111	80	71.35
61612000 ASSURANCE MMA IARD	99		99	
61613000 ASSURANCE CAMION TOYOTA	893	893		
61614000 ASSURANCE CAMIONS MAN	3 450	2 192	1 258	57.38
61615000 SPB	168	28	140	500.00
61616000 AVIVA ASSU	3 261	1 053	2 208	209.69
61617000 ASSURANCE SATEC	1 613		1 613	
61618000 ASSU MINI PELLE	70		70	
61619000 ASSU CAMION RENAULT TRUCKS	108		108	
61621000 ASSURANCE CAMION IVECO	52		52	
61622000 ASSURANCE CGL	787		787	
61631000 ASSURANCE BNP LEASE MAXITY		135	135	100.00
61632000 ASSURANCE LIXXBAIL	314	362	48	13.26
61640000 ASSURANCE GENERALI VOITURE		4 719	4 719	100.00
61650000 ASSURANCE SMABTP	11 559	12 273	714	5.82
61660000 ASSUR BNP CT BAIL	409	446	37	8.33
61661000 ASSUR CT BL RENAULT TRUCKS VFS		3 722	3 722	100.00
61662000 ASSURANCE CREDIT BAIL NATIXIS	263	263		
61670000 ASSURANCE GRAS SAVOYE BOUYGUES		241	241	100.00
61680000 ASSURANCE SCOOTER		793	793	100.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	298	287	10	3.59
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	72 143	44 687	27 456	61.44
62260000 HONORAIRES	10 248	7 661	2 587	33.76
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 918	1 425	493	34.60
62340000 CADEAUX CLIENTELE	3 434	6 715	3 281	48.86
62380000 DIVERS POUBOIRES DONS COURANTS	1 685	800	885	110.63
62410000 TRANSPORT/ACHAT	12		12	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 188	7 684	1 496	19.47
62520000 IND.REPAS NON SOUMIS	6 800	10 226	3 426	33.50
62530000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	181	8 235	8 055	97.81
62570000 RECEPTIONS	15 423	7 323	8 100	110.61
62610000 FRAIS POSTAUX TIMBRES	609	323	286	88.42
62620000 FRAIS TELECOM	3 462	4 608	1 146	24.87
62640000 ABONNEMENT TOTAL	462	352	110	31.26
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 112	1 075	37	3.45
62800000 DIVERS	12 484	2 265	10 220	451.30
62810000 DECHARGE	4 542		4 542	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 007	3 545	2 462	69.43
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 590	1 694	104	6.14
63330000 PART.FORMAT.PROFESS.CONTINUE		74	74	100.00
63511100 CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTR	1 004	995	9	0.90
63511200 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTEE EN	263	267	4	1.50
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE STE	1 204	91	1 113	NS
63517000 DECHARGES		24	24	100.00
63530000 TAXE A L ESSIEU	400	400		
63540000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE	1 546		1 546	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	157 383	219 973	62 590	28.45
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	157 383	219 973	62 590	28.45
CHARGES SOCIALES	100 114	128 833	28 719	22.29
64510000 COTISATIONS URSSAF	44 157	54 762	10 605	19.37
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	1 965	1 533	433	28.23
64530000 COTISATIONS CAISSE RETRAITE	18 465	28 152	9 686	34.41

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
64532000 CNETP CAISSE CONGES	34 529	46 139	11 610	25.16
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 370	1 488	118	7.93
64760000 PLAN EPARGNE ENTREPRISE	5 446	6 638	1 191	17.95
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	805	954	149	15.62
64900000 CICE	6 623	10 831	4 208	38.85
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 551	6 041	1 490	24.66
68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPRELLES	4 551	6 041	1 490	24.66
AUTRES CHARGES	2	3	2	52.47
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION CRTE	2	3	2	52.47
Total des Charges d'exploitation	849 814	980 458	130 644	13.32
Résultat d'exploitation	15 477	83 591	68 114	81.49
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	26	36	10	27.28
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	26	36	10	27.28
Total des Produits financiers	26	36	10	27.28
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	152	325	173	53.13
66100000 CHARGES D'INTERETS	152	325	173	53.13
Total des Charges financières	152	325	173	53.13
Résultat financier	126	289	163	56.33
Résultat courant avant impôts	15 351	83 302	67 952	81.57
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 250	15 458	7 208	46.63
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF	8 250	15 458	7 208	46.63
Total des Produits exceptionnels	8 250	15 458	7 208	46.63
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	8 170	2 386	5 784	242.37
67120000 AMENDES ET PENALITES	8 170	797	7 373	924.68
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC.ANTER.		1 589	1 589	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 855	12 059	9 204	76.32
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	2 855	12 059	9 204	76.32
Total des Charges exceptionnelles	11 025	14 445	3 420	23.68
Résultat exceptionnel	2 775	1 013	3 788	373.89
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 059	16 537	13 478	81.50
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 059	17 737	14 678	82.75
69910000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE		1 200	1 200	100.00
Total des produits	873 567	1 079 543	205 976	19.08
Total des charges	864 050	1 011 765	147 715	14.60

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			2 273,27
01/01/2016 AN S.A.N.	4 197,62		
31/12/2016 OD LOA 1ER LOYER TOYOTA 2016		757,68	
31/12/2016 OD LOA 1ER LOYER		1 166,67	
48600001 CCA LIXXBAIL			3 739,44
11/01/2016 AC LIXXBAIL	4 986,00		
31/12/2016 OD LOA RENAULT D7,5 I2 1ER LOYER		1 246,56	
48600002 CCA CGL			17 365,19
15/06/2016 AC C161238098 CGI MASERATI	19 658,74		
31/12/2016 OD 1ER LOYER CGL		2 293,55	
48600003 CCA IVECO			28 509,88
10/11/2016 AC CAMION IVECO	30 010,40		
31/12/2016 OD 1 ER LOYER IVECO BIBENNE		1 500,52	
48600004 CCA KUBOTA			6 468,75
13/09/2016 AC KUBOTA PREMIER LOYER	6 900,00		
31/12/2016 OD LOA KUNOTA 1 ER LOYER		431,25	
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES ET PENALITES			8 170.00
22/03/2016 TR 8854 FV	135.00		
01/06/2016 AC 7578210001 SIMVA	8 000.00		
16/11/2016 TR 8914 TP	35.00		
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES			2 855.09
31/12/2016 OD Cession / Rebut au 31/12/2016	135.76		
31/12/2016 OD Cession / Rebut au 31/12/2016	2 719.33		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF			8 250.00
22/02/2016 VE 3418		1 000.00	
18/03/2016 VE 3451 CITROEN C4		1 250.00	
31/10/2016 VE 3676 LARIOTTE MINI PELLE		6 000.00	

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.T.P.R.T.		21 BD ARTHUR MICHAUD	
SIRET	4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6	13015 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	20 393	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ECG PROVENCE 56 AVENUE DU 08 MAI 1945 13240 SEPTEMES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 03/05/2017	Lieu: MARSEILLE
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
Tél:		Signature	MERCHICA REGIS

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	62 992	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions	e				
autres que celles visées en (a),	f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	62 992			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		62 992

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
M MERCHICA REGIS PRESIDENT 489 FN DE MARTIGUES							
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU	567	2016	41 810		11 202		
Mme FINO SANDRA ASSOCIEE 489 RN DE MARTIGUES							
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU	133						

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

QUADRIATUS Informatique

24



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A.T.P.R.T.du 01/01/2016Adresse 21 BD ARTHUR MICHAUD 13015 MARSEILLEau 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	MERCHICA REGIS DIRECTEUR				489 RN DE MARTIGUES LIEU DIT LE TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU			
2	CARDON MARTIAL CHAUFFEUR CAMION				80 RUE DE LA SALAMANDRE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES			
3	ALPASLAN BILGEHAN CHAUFFEUR D ENGINS				ZAC DU CHARREL 13400 AUBAGNE			
4	AMRI AMMAR CHAUFFEUR				360 BD NATIONAL 13003 MARSEILLE			
5	PERANDUS CHANTAL SECRETAIRE				25 RUE CAUSSEMILLE LE VALMY BAT B 13003			
6	REVELLI RENAUD AIDE POSEUR				159 AVENUE DE LA TIMONE BAT A 13010 MARSEILLE			
7	VILORIA GERARD TECHNICO COMMERCIAL				113 CHEMIN DES MOURETS 13013 MARSEILLE			
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5		6	7	
1	47 920		2 155		50 076			50 076
2	23 157				23 157			23 157
3	22 679				22 679			22 679
4	21 773				21 773			21 773
5	21 201				21 201			21 201
6	10 532				10 532			10 532
7	9 944				9 944			9 944
8								
9								
10								
**	157 205		2 155		159 360			159 360

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑩	159 360	- de l'exercice 2016 ⑩	14 999
- de l'exercice précédent ⑪	203 211	- de l'exercice précédent ⑪	70 973
Nom et qualité du signataire		A MARSEILLE le 03/05/2017	
MERCHICA REGIS PRESIDENT		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant

*

«Ne pas reporter le montant des colonnes»

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD			KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG			KH	KI
	Constructions		KJ			KK	KL
	Sur sol propre	[Dont Composants L9]					
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM			KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP			KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	21 272		KT	KU 1 552
	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	5 745		KW	KX 5 189
	Matériel de transport *		KY	44 720		KZ	LA 1 076
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	8 213		LC	LD
	Emballages récupérables et divers *		LE			LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH			LI	LJ
	Avances et acomptes		LK			LL	LM
	TOTAL III		LN	79 950		LO	LP 7 817
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M	8T
	Autres participations		8U			8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P			1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	10 553		1U	1V 1 500
	TOTAL IV		LQ	10 553		LR	LS 1 500
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				90 503		0H	0J 9 317
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN			D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO			LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP			LY	LZ
	Constructions		IQ			MA	MC
	Sur sol propre					MB	
	Sur sol d'autrui		IR			MD	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS			MG	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		265	MJ	ML 22 558
	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU			MN	MO 10 934
	Matériel de transport		IV		32 571	MQ	MR 13 225
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW			MT	MU 8 213
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY			NA	NB
	Avances et acomptes		NC			NE	NF
	TOTAL III		IY		32 836	NH	NI 54 931
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			M7	0W
	Autres participations		I0			0Y	0Z
	Autres titres immobilisés		11			2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12			2F	2G 12 053
	TOTAL IV		13			NK	2H 12 053
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					32 836	0L	0M 66 984

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032, ECG PROVENCE

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	17 791	QA	2 274	QB	129	QC	19 935
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 554	QE	1 006	QF		QG	4 560
immobilisations	Matériel de transport	QH	41 569	QI	946	QJ	29 852	QK	12 664
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 752	QM	325	QN		QO	8 077
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	70 666	QV	4 551	QW	29 981	QX	45 237
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	70 666	ØP	4 551	ØQ	29 981	ØR	45 237

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non venté (NP + NO + NR)		NW					Total général non venté (NS + NT + NU)		NY					Total général non venté (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

py

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (I)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5c du C.G.I.					10	
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

CADRE A ETAT DES CRÉANCES

Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'un an
3DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

UL

UM

UN

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

12 053

UV

12 053

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

VA

Autres créances clients

UX

101 018

101 018

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO

ZI

Personnel et comptes rattachés

UY

100

100

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

Etat et autres

Impôts sur les bénéfices

VM

14 564

14 564

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

VB

40 982

40 982

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VN

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VR

4 866

4 866

Charges constatées d'avance

VS

58 357

58 357

TOTAUX

VT

231 939

VU

231 939

VV

RENOIS

(1)

Montant

- Prêts accordés en cours d'exercice

des

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

VD

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VF

CADRE B ETAT DES DETTES

Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'1 an et 5 ans au plus
3A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

VG

à plus de 1 an à l'origine

VH

1 064

1 064

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

41 347

41 347

Personnel et comptes rattachés

8C

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

11 008

11 008

Etat et

Impôts sur les bénéfices

8E

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

VW

18 189

18 189

collectivités

Obligations cautionnées

VX

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

VQ

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

32 418

32 418

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

7 418

7 418

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

111 443

VZ

111 443

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

VJ

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VK

6 558

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

my

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6												
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	9 516		
			de son conjoint										WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		1 204		XE	1 204		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	8 170		
	Amendes et pénalités		WJ		8 170		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												IF	3 059		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
							- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme						WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	7 414			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3		
												TOTAL I		WR	29 363	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
							- imposées aux taux de 0 %						WH			
							- imposées aux taux de 19 %						WP			
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
							- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						XA				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY		
	Majoration d'amortissement *													XD		
	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	8 970			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH	8 970	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		20 393				XJ				
				déficit (II moins I)		ZL						XL				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*																
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		20 393				XO				

M

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

31/12/2016

[illegible]

my

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PM

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T. Néant ☐ *

ORIGINES		AFFECTATIONS		ZB	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	75	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	67 778	- Autres réserves	ZD	4 786
Prélèvements sur les réserves	OE		Dividendes	ZE	62 992
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	75
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	67 853
TOTAL I	OF	67 853	TOTAL II		

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice **XV**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :		Exercice N-1 :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			VT	52 646 66 470					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	47 874 61 538					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	72 143 44 687					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	10 248 7 661					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	215 194 228 402					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	398 105 408 758					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 267 1 262					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	4 740 2 283					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	6 007 3 545					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	96 450 105 933					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	137 043 105 426					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	159 362					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis; handicapés);			YP	5 8					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	% %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher I Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Py

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1 RACHAT PELLE KUBO	265		129		136
2 CITROEN C4 ENTREP	9 945		7 226		2 719
3 CAP JANET AUTOMOB	22 626		22 626		
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1 - Immobilisations *	1	6 000	5 864	5 864				
	2	1 250	(1 469)	(1 469)				
	3	1 000	1 000	1 000				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		5 395					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au <u>résultat de l'exercice</u>	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

pu

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %

Montant de la réserve spéciale
à la clôture de l'exercice précédent (N-1)Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées
au cours de l'exercice

TOTAL (lignes 1 et 2)

Prélèvements opérés {
- donnant lieu à complément
d'impôt sur les sociétés
- ne donnant pas lieu à complément
d'impôt sur les sociétés

TOTAL (lignes 4 et 5)

Montant de la réserve spéciale
à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve
à l'ouverture de l'exercice

①

réserve figurant au bilan des
sociétés absorbées au cours de
l'année

②

montants prélevés sur la réserve

donnant lieu
à complément d'impôt ③ne donnant pas lieu
à complément d'impôt ④montant de la réserve
à la clôture de l'exercice

⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012016et clos le : 31122016Durée en nombre de mois 1 2**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	860 170
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	53
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 068
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	865 290

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	183 652
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	281 028
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	43 502
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	508 184

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	357 107
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	357 107
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	865 238
Période de référence	GY	01/01/2016
Date de cessation	HR	31/12/2016

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MERCHICA

Prénom(s)

REGIS

Nom marital

% de détention

81.00

Nb de parts ou actions

567

Naissance :

Date

310769

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

FN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

FINO

Prénom(s)

SANDRA

Nom marital

MERCHICA

% de détention

19.00

Nb de parts ou actions

133

Naissance :

Date

130170

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

RN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

my

SAS ATPRT
Société par action simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 21, bd Arthur Michaud
13015 MARSEILLE
B 477 575 583 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, et le vingt-sept juin à dix heures, les associés se sont réunis au siège social à **MARSEILLE**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents :

M MERCHICA Régis,

En sa qualité de président,

Titulaire de cinq cents soixante sept parts sociales

De dix euros chacune.

Mme FINO Sandra épouse MERCHICA,

En sa qualité d'associée,

Titulaire de cents trente trois parts sociales

De dix euros chacune.

The block contains two handwritten signatures. The top signature is in dark ink and appears to be 'Régis Merchica'. The bottom signature is in lighter ink and appears to be 'Sandra Fino'. Both signatures are written over the printed names of the individuals.

Total des parts présentes ou représentées : **700** parts sur les **700** parts composant le capital social.

M MERCHICA Régis préside la séance en qualité de *président*.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

MS RM

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** et quitus à la présidence ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *président* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2016** lesquels font apparaître **un bénéfice de 9 516 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à ***l'unanimité***

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 516 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 9 516 euros.

Réserve facultative : 45 602 euros.

AFFECTATION

- Distribution de dividendes soit 55 118 euros

Cette résolution, mise aux voix, est ***adoptée à l'unanimité.***

ms pm

MONTANT MIS EN PAIEMENT

- Régime fiscal du dividende

Le montant du dividende unitaire est donc de 78.74 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du **01 juillet 2017**.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 24 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués
Année 2013	41 419€	
Année 2014	0 €	
Année 2015	62 992 €	

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à **l'unanimité**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président au cours de l'exercice pour un montant de **41 810 euros**.

ms PH

Neachica